CONSEIL MUNICIPAL DU 16 novembre 2006

INTERVENTION DE Monsieur François Noël BUFFET

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, loi ATR, a renforcé la communication autour des questions financières et de gestion des collectivités territoriales. Elle dispose que dans les deux mois qui précèdent son vote, le Conseil Municipal puisse débattre des orientations générales du budget.

Ce débat est un moment important de la démocratie locale. Il permet d'évoquer ce que sont les orientations générales du budget, d'appréhender le contexte économique et financier dans lequel il s'inscrit, les contingences qui en découlent, de présenter les priorités qui priment à sa préparation.

Le contexte économique

L'économie française a connu un petit « boom » au deuxième trimestre 2006, avec 1,2% de croissance trimestrielle, rythme nettement supérieur à celui qui était anticipé. La surprise est principalement venue de l'industrie qui a profité à plein et avec un peu de retard de la reprise du commerce international et de l'arrêt de l'appréciation de l'euro depuis la mi-2005.

L'économie mondiale continue d'être confrontée à des niveaux élevés de prix pétroliers, mais le mouvement de hausse quasi ininterrompu enregistré depuis 2003 pourrait être stoppé. Le cours du baril de brent a en effet fluctué autour de 70 USD jusqu'en août, conduisant à une stabilisation des prix des dérivés du pétrole. Un mouvement de détente plus net s'est toutefois amorcé depuis la mi-août : la prévision s'appuie donc sur une stabilisation des cours autour de 65 USD le baril en moyenne au quatrième trimestre. Les matières premières industrielles non énergétiques semblent également avoir atteint des niveaux plafond ces derniers mois.

Rappelons que l'an dernier, les marchés avaient prévu une stabilisation à 60 USD en 2006. Or, cette limite fut très largement dépassée du fait d'aléas conjoncturels.

La croissance dans les principaux pays industrialisés est attendue en léger ralentissement au second semestre de cette année. Après avoir culminé en première partie d'année, la croissance du commerce mondial se tasserait progressivement sous l'effet du ralentissement de l'activité attendu dans les zones industrialisées, même si le PIB mondial devrait rester sur des rythmes encore proches de 5% en glissement annuel.

La zone euro connaîtrait des rythmes de croissance proches de ceux enregistrés outre-Atlantique. La reprise attendue a été amplement confirmée par les résultats du deuxième trimestre (+0,9%). Toutefois, l'inflexion à la baisse signalée par les enquêtes de conjoncture depuis juillet reflète d'ores et déjà le tassement de la demande mondiale adressée à la zone euro (le taux de change dollar/euro a été stabilisé à 1,2 en prévision). Avec un soutien extérieur moins important qu'en première moitié d'année, la reprise européenne s'appuierait désormais sur la demande intérieure, ce qui porterait la croissance du PIB à 0,6% par trimestre en seconde moitié d'année.

Dans ce contexte d'embellie conjoncturelle, la nouvelle accélération de l'emploi privé enregistrée au deuxième trimestre n'a pas été une surprise. L'emploi marchand devrait continuer de se raffermir cette année et les secteurs marchands non agricoles devraient créer 169 000 postes sur l'ensemble de 2006 (après +77 000 postes l'an passé).

Après 149 000 emplois créés dans l'ensemble de l'économie française en 2005, le nombre de créations d'emploi doublerait quasiment en 2006 pour atteindre 279 000.

Cette progression proviendrait aussi en partie d'une accélération dans le secteur non marchand, où l'emploi aidé progresserait faiblement.

Grâce à ce redressement de l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT poursuivrait sa baisse.
En outre, le glissement annuel de l'indice d'ensemble des prix à la consommation reviendrait à 1,8% en décembre 2006, le profil de l'inflation reflétant progressivement le tassement des prix de l'énergie. Cette modération de l'inflation en fin d'année viendrait soutenir le pouvoir d'achat du revenu au second semestre.

Dans ce contexte, la croissance du PIB s'inscrirait à 0,6% au troisième trimestre et à 0,5% au quatrième trimestre, et la croissance annuelle atteindrait 2,3%.

Les indicateurs de cadrage économique

	2004	**2005**	**2006 (prévision)**	**2007 (prévision)**
PIB	2,0%	1,2%	2,3%	2,0%
Inflation	2,1%	1,7%	1,8%	1,3%
Chômage	10,0%	9,9%	9,0%	8,2%

Les marchés financiers .

On pouvait penser que la conjonction d'une forte baisse du prix du pétrole, d'un ralentissement de l'inflation, d'un refroidissement de la conjoncture aux états unis conduise à un discours plus souple des banques centrales. Ce n'est pas le cas. La BCE est certaine, bien que l'inflation soit passée en dessous de 2%, qu'elle rebondira fortement l'an prochain. Elle demeure donc vigilante et annonce une nouvelle augmentation de ses taux directeurs au mois de décembre prochain.

Les taux courts termes:
Euribor 12 mois :
au 1er octobre 2005 : 2.322%
au 1er octobre 2006 : 3.716%
au 1er octobre 2007 : 4.014%

Les taux long terme:
TEC 10 ans
au 1er octobre 2005 : 3.18%
au 1er octobre 2006 : 3.68%
au 1er octobre 2007 : 3.939%

1.1 Les relations financières entre l'Etat et les Collectivités locales.

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Le contrat de croissance et de solidarité Etat-Collectivités est maintenu pour 2007. Il consiste en un engagement de l'Etat de maintenir un niveau de recettes stable aux collectivités territoriales. Une

enveloppe normée est donc constituée, regroupant les différents concours de l'Etat aux collectivités (DGF, DSU, DSR, DNP) Chaque concours évolue selon des règles qui lui sont propres, un seul servant de variable d'ajustement de sorte que l'enveloppe totale des concours ne dépasse pas un certain taux d'évolution.

L'évolution de l'enveloppe globale est indexée sur la croissance et l'inflation : on retient 33% du taux de croissance du produit intérieur brut plus inflation hors tabac.
Sur la base des hypothèses économiques retenues, l'enveloppe normée devrait évoluer de 2,5425% pour 2007. La dotation globale de fonctionnement progresserait elle de 2,5019%.

La dotation forfaitaire des communes (composante de la DGF)

La réforme de la DGF initiée en 2005, rationalise la dotation forfaitaire des communes en créant une dotation de base en euros par habitant, une dotation superficiaire et un complément de garantie permettant aux communes de voir le montant de leur attribution 2004 maintenue.

A compter de 2006, les dotations de base et de superficie évolueront selon un taux d'indexation plus favorable, pouvant aller jusqu'à 75% du taux de croissance de la DGF. Chaque commune bénéficiera à la fois de cette revalorisation et de l'augmentation de sa population

La dotation de solidarité urbaine (DSU)

Le principe d'application d'un coefficient multiplicateur pour les collectivités rencontrant des difficultés sociales accrues est maintenu. Une enveloppe supplémentaire s'ajoute à la DSU à répartir. Elle augmentera de 120 M€ par an pendant 5 ans. On mise sur une croissance de 5% par an de la DSU 2004 jusqu'en 2009.

1.2 Les autres partenaires de la commune.

Le Conseil Général du Rhône.

Un nouveau contrat triennal avec le Conseil Général a été conclu pour la période 2006-2008. Il permet d'obtenir des financements pour des opérations d'investissement dont les taux évoluent de 20 à 40%. Les axes prioritaires sont : politique de la ville, environnement, requalification des cœurs de villages, éducation, handicap. L'enveloppe pour Oullins au titre de ce contrat triennal est de 1 347 000 €

La Communauté Urbaine du Grand Lyon.

La réforme de la méthode de calcul de la dotation de solidarité communautaire n'a pas été favorable à notre commune. L'évolution positive du potentiel fiscal, critère prédominant pour le calcul de la DSC, dégrade annuellement le montant de cette dotation. 852 471 euros en 2005, 797 162 euros en 2006. En 2006 a été institué un prélèvement destiné au financement de la compétence "aires d'accueil des gens du voyage" fixé à 0.20 euros par habitant qui contribue à cette dégradation (9 056 euros en 2006). En 4 ans Oullins aura vu cette ressource baisser de près de 150 000 euros.

*2 – **Perspectives d'investissement.***

En terme d'investissement, nos estimations font envisager une enveloppe de 3,5 millions d'euros pour les travaux neufs et réhabilitations et de 3,4 millions d'euros pour l'entretien du patrimoine et l'équipement des services.
Les principales opérations sont conformes au programme du mandat :

- Projet de la réhabilitation de l'école Jules Ferry, études et procédures.
- Projet médiathèque, études et procédures.
- Construction du pôle petite enfance à l'espace de la Bussière
- Aménagement du parc naturel de l'Yzeron.

Ces opérations bénéficient de financements au titre du contrat triennal par le Conseil Général et de la CAF à hauteur de 30% environ.

- Outre le renouvellement nécessaire des moyens techniques des services, informatique, parc automobile, gros outillage, de nombreux chantiers sont programmés pour la conservation du patrimoine. Ces charges récurrentes ont un poids certain sur le budget d'investissement. L'enveloppe de 3,4 millions d'euros précitée se répartit sur l'ensemble des équipements publics, écoles, locaux associatifs, mairie, église, voirie, espaces verts notamment

En terme de recettes d'investissement :

Globalement la section d'investissement devrait bénéficier d'apports de financements importants. Le situation est donc favorable en terme de ressources propres :

- FCTVA (pour les investissements réalisés en 2005) : 719 040 €
- Participations sur l'entretien du patrimoine : 291 720 €
- Participations pour les travaux neufs : 1 152 195 €
- Cessions foncières : 1 350 000 €
- Le niveau de l'emprunt sera contenu dans une enveloppe n'excédant pas 3,5 millions d'euros.

L'année 2007 révèle un important soutien à l'investissement et à l'entretien du patrimoine.

3 – Les orientations en matière de fonctionnement.

3.1 En matière de recettes.

Les recettes fiscales.

Elles comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Leur évolution résulte du seul fait de l'augmentation des bases fiscales. Cette estimation est de +4% en 2007 à taux constant. Les recettes fiscales représentent 53% des recettes réelles de fonctionnement

Les dotations de l'Etat.

Nous estimons une croissance de 1,5% de l'enveloppe globale des dotations sur la base de leur montant notifié en 2006. Les dotations représentent 30% des recettes de fonctionnement de la commune. Seuls les paramètres fiscaux sont susceptibles d'une évolution caractéristique: 1% d'augmentation du produit fiscal représente 100 000 euros.

Nos estimations, hors reprise du résultat laissent entrevoir une croissance des recettes de fonctionnement de 1,50%. C'est, il est clair, une contrainte budgétaire forte.

3.2 En matière de dépenses :

La ville se fixe plusieurs objectifs :

En matière de masse salariale.

La progression envisagée sur 2007 correspond pour une large part à un ajustement sur les dépenses effectivement réalisées en 2006.

Cette augmentation s'explique notamment par un certain nombre de facteurs non prévisibles lors de l'élaboration du budget 2006 –mesures de reclassement de personnel de catégorie C ou recrutements liés à des congés de maternité, maladies graves / professionnelles par exemple. De fait, le budget

2007 anticipe ainsi un certain rattrapage des prévisions 2006 afin de mieux « coller » à la réalité, qui a dû prendre en compte tous ces aléas.

En outre, il convient de préciser que nous parachevons cette année 2007 l'adaptation de nos effectifs aux besoins exprimés de la population (police municipale, voirie-cadre de vie, soutien technique aux associations), ce qui devrait conduire à un effectif plein dans les services municipaux.

La part des dépenses de personnel dans le total des dépenses de fonctionnement reste néanmoins contenue à un niveau de l'ordre de 52 %, ce qui situe Oullins dans une fourchette toute à fait moyenne pour les communes de sa strate démographique.

Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement à un niveau légèrement inférieur à l'inflation. A niveau constant d'activité, l'idée est de dégager des gains de productivité qui permettent le financement des dépenses nouvelles, qu'il s'agisse de l'entretien des nouveaux équipements ou des actions nouvelles. D'une manière générale on opérera un redéploiement des moyens et une meilleure adéquation avec les besoins.

Soutenir le secteur associatif : la ville apporte un soutien assez fort à l'ensemble des associations qui sont ses partenaires dans l'action municipale. On s'attachera à en contenir l'évolution à un niveau proche de l'inflation.

L'annuité de la dette : Le niveau de l'annuité passera de 1 047 102 euros en 2006 à 1 253 570€ en 2007. Deux facteurs à cette hausse: l'augmentation des taux constatés en 2006 et anticipée pour 2007, l'impact de l'emprunt mobilisé en 2006 et estimé à ce jour à 3 000 000 d'euros, soit environ 200 000 euros d'annuité supplémentaire.

En conclusion :

Nos orientations budgétaires pour 2007 sont les suivantes :

- Stabilité de la pression fiscale pour 2007, avec des taux maintenus.
- Un soutien important à l'investissement
- Un encadrement de l'évolution des charges d'exploitation.
- Une estimation prudente de l'évolution des ressources de fonctionnement

Comme en 2006 le budget primitif sera adopté au mois de décembre pour une mise en œuvre dès le premier janvier 2007 et pour la deuxième année consécutive. C'est un principe de gestion sain qui permet d'initier les programmes au plus tôt. Cependant la méthode ne permet d'intégrer dès ce vote des recettes qui contribuent largement à son équilibre global, l'excédent notamment et le produit fiscal définitif. En conséquence, la variable d'ajustement est l'emprunt. Son volume n'est donc que provisoire et en tout état de cause supérieur à ce qu'il sera en réalité.